



La crèche familiale

11, rue Victoria Mxenge - 27000 Évreux

02 32 31 52 33 | 06 63 33 64 93

cfavip@epn-agglo.fr

evreuxportesdenormandie.fr



Évreux Portes de Normandie - Direction de la Communication - Avril 2024



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

La crèche familiale

Lundi > Vendredi

7h - 19h



45 enfants

De 10 semaines
à 6 ans

Fermetures :

Une semaine en fin d'année,
1 à 2 journées pédagogiques.

LA CRÈCHE FAMILIALE

Un lieu d'accueil pour les enfants âgés de 0 à 4 ans alliant un cadre familial et des temps de collectivités.

Le matériel (poussettes, lits, transats, linge, jouets...) est prêté par la crèche. Il est homologué et renouvelé régulièrement.

L'assistante maternelle, professionnelle agréée, est embauchée par la communauté d'agglomération d'Évreux Portes de Normandie. La signature d'un contrat engage les trois parties. Les parents payent la crèche en fonction de leurs revenus.

Pour habituer l'enfant à aborder la collectivité et à devenir autonome, des activités d'éveil sont organisées à la crèche une matinée par semaine ou plus si possible (**activités manuelles, sable, motricité, pataugeoire, activités pour les plus grands...**).

L'équipe de direction, composée d'une infirmière puéricultrice et d'une éducatrice de jeunes enfants, prévoit des visites régulières au domicile des assistantes maternelles.

Il est primordial de faire une adaptation, tant pour votre enfant que pour l'assistante maternelle et les autres enfants qu'elle garde. L'enfant sera accueilli chaque jour de façon progressive. L'adaptation permet à l'enfant, aux parents et à l'assistante maternelle de se connaître, de s'habituer les uns aux autres, de se familiariser avec les lieux et les autres enfants.

Il existe une possibilité d'accueil relais chez une collègue de la crèche familiale **en cas d'absence de l'assistante maternelle**.

L'assistante maternelle participe à des journées de formation.

L'équipe de la crèche familiale veille au bien-être de l'enfant et à son développement. Les temps d'échange entre parents et assistantes maternelles sont essentiels. Votre enfant a besoin qu'une relation de confiance soit établie entre vous-même et l'assistante maternelle.

L'assistante maternelle est responsable de l'organisation de la journée. Elle tient compte de l'âge de chaque enfant, de leurs rythmes et des informations qui sont transmises par la famille. L'assistante maternelle peut proposer des sorties à la médiathèque, bibliothèque, parc...

En plus des activités d'éveil organisées une fois par semaine, des matinées pour les 2-3 ans sont proposées un mardi matin sur 2 à la crèche. Ces matinées sont animées par l'équipe encadrante. Il vous est proposé d'amener votre enfant à la crèche.

Des formations concernant l'enfant, les jeux, l'éducation, l'alimentation, l'acquisition de la propreté, les relations avec les parents sont proposées régulièrement aux assistantes maternelles.

L'assistante maternelle fournit et prépare les repas à partir du moment où l'enfant a une alimentation diversifiée.

En cas d'indisponibilité de l'assistante maternelle (*congé, formation, maladie...*), un accueil relais pourra vous être proposé chez une autre assistante maternelle ou une structure collective. Il est important de prévoir une rencontre au préalable afin d'apporter des repères à votre enfant. Il vous est demandé d'informer le plus tôt possible l'assistante maternelle de l'absence de votre enfant lors des congés afin de permettre à l'équipe encadrante de gérer les places vacantes pour proposer des accueils relais. De même, l'assistante maternelle devra être prévenue de toute absence pour maladie, elle se chargera d'avertir la crèche.

La signature du contrat est un engagement de chacune des parties. Ce contrat définit l'amplitude horaire du temps de travail de l'assistante maternelle.

A l'occasion d'un retard ou d'une arrivée avancée (*matin ou soir*) non prévu, l'assistante maternelle peut ne pas être chez elle. Pour éviter cette situation, n'oubliez pas de la prévenir.

En cas de modification non prévue du planning, les parents devront s'assurer de la disponibilité de l'assistante maternelle.

L'équipe de direction suit l'évolution de votre enfant en lien avec l'assistante maternelle, la psychologue et la diététicienne lors des nombreux échanges mis en place, des activités et à l'occasion des visites à domicile.

Des rencontres avec les parents et toute l'équipe de la crèche familiale vous seront proposées tout au long de l'année.

L'assistante maternelle, la puéricultrice et l'éducatrice de jeunes enfants se tiennent à votre disposition pour toute question relative à votre enfant.

